

# Aidez l'Église à poursuivre sa mission à Gennevilliers.



PAROISSE CATHOLIQUE  
DE GENNEVILLIERS

## Construction du Presbytère de la paroisse de Gennevilliers



### Le projet

Avec l'arrivée de deux prêtres du Diocèse de Nanterre, la paroisse a pour projet de construire un immeuble avec une salle de réunion paroissiale et 2 petits bureaux d'accueil par les prêtres, ainsi que des appartements pour les loger **à la demande de notre évêque Mgr Rougé**. Il viendra bénir la pose de la 1<sup>re</sup> pierre en 2021.

L'immeuble permettra de mieux **accueillir les fidèles** pour un entretien de fiancés, pour la confession ou l'accompagnement spirituel, dans le Centre de Gennevilliers en pleine rénovation. Les prêtres pourront **vivre à proximité** et **partager une vie fraternelle** tout en ayant chacun un logement indépendant.



Martin Dumortier du cabinet d'architecte Homework



### Pourquoi donner ?

- ✓ Parce que vous **appartenez à l'Église**
- ✓ Parce que **l'Église est proche de vous**, quand vous le désirez, aux étapes importantes de votre vie et de celles de vos proches
- ✓ Parce que vous voulez **soutenir une paroisse populaire** dans un quartier en rénovation
- ✓ Parce que vous savez que c'est important que nos prêtres puissent **accueillir et vivre** dans de bonnes conditions



l'équipe pastorale (de g. à d.) :  
P. Jean Dominique Darchis,  
P. Olivier Joncour, P. Hervé Rouxel

### Comment donner ?

- ➔ Par chèque à l'ordre de « Paroisse de Gennevilliers »\*
- ➔ Par carte bancaire sur le site : <https://denier.diocese92.fr/donner>  
(préciser l'affectation : Souscriptions paroissiales et Gennevilliers : Presbytère et salles de réunion ND Agnettes)
- ➔ Par prélèvement automatique mensuel\*\*
- ➔ Par virement : demandez le RIB à [paroisse.gennevilliers@gmail.com](mailto:paroisse.gennevilliers@gmail.com)

Votre don est déductible à 66%, dans la limite de 20% de vos revenus. Par exemple, en versant 100€, cela ne vous « coûte » que 34€. Après l'encaissement, vous recevrez un reçu fiscal pour votre déclaration des revenus.

\*À envoyer à Paroisse Gennevilliers 26 rue Louis Calmel 92230 Gennevilliers en précisant Souscription Presbytère de Gennevilliers

\*\* Procédure pour le prélèvement automatique :

- 1) Complétez le 3<sup>e</sup> volet de présentation du Denier, en précisant « Presbytère de Gennevilliers »
- 2) Joignez un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

**Merci infiniment pour votre générosité !**

Suivre l'avancé du projet sur [f @paroissegennevilliers](https://www.facebook.com/paroissegennevilliers)

*Père Olivier Joncour, curé et le Conseil économique*